



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-123932>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-123932**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-53895

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 14/05/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE NICE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21060088802359

Ville : Nice cedex 4

Code postal : 06364

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACHAT DE MATERIEL DE REPASSAGE ET DE BUANDERIE 24V1307

Code CPV principal - Descripteur principal : 42716110

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Achat de matériel de repassage et de buanderie afin de remplacer le matériel irréparable ou obsolète
Lieu d'exécution : Ville de Nice
La présente consultation est lancée suivant la procédure : Marché à procédure adaptée - article R.2123-1. du Code de la commande publique
Accord cadre à bons de commande durée 1 an reconductible 1 fois
Mini : 6 000,00 euro(s)
Maxi : 60 000,00 euro(s)
En valeur en euro(s) H.T Estimation annuelle HT : 54 730.00 euro(s) (établie sur une durée de 12 mois)

Critères d'attribution : Critère n°1: Le Prix pondéré à 60 /100
Critère n°2: L'extension du délai de garantie pondéré à 25/100
Critère n°3: Les performances en matière de protection de l'environnement pondéré à 15/100

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Déclaration sans suite : L'administration a commis une erreur dans la définition du besoin objet du marché. Les caractéristiques techniques des matériels de repassage et buanderie n'ont pas été

suffisamment définis dans le CCTP ce qui est de nature à altérer la concurrence et à compromettre la bonne satisfaction des besoins réels de la collectivité. La procédure sera relancée ultérieurement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/11/2025